

**Fiche de données de sécurité  
selon 1907/2006/CE, Article 31**

Date d'impression : 16.11.2023

Révision: 16.11.2023

Numéro de version 5 (remplace la version 4)

**RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/de l'entreprise****· 1.1 Identificateur de produit****· Nom du produit : REDOCOL Furnitex FA-N****· 1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées**

Pas d'autres informations importantes disponibles.

**· Emploi de la substance / de la préparation : Colle****· 1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité****· Producteur/fournisseur :**

Ostermann France SAS  
2, rue de l'Atelier  
FR-38160 SaintMarcellin  
France  
Tél: + 33 (0) 4 76 36 57 60  
Fax: + 33 (0) 4 76 36 57 61  
vente.fr@ostermann.eu

Ostermann BeLux NV  
I.Z. Begijnenmeers 44  
BE-1770 Liedekerke  
Belgique  
Tel: +32 (0) 53 68 17 51  
Fax: +32 (0) 53 64 82 64  
vente.be@ostermann.eu

Mise sur le marché en la Suisse par:

Ostermann Schweiz AG  
Breitenstraße 16B  
CH-8500 Frauenfeld  
Schweiz  
Tel.: +41 (0) 52 304 33 00  
Fax: +41 (0) 52 304 33 09  
verkauf.ch@ostermann.eu

**· Service chargé des renseignements :**

Service après-vente:  
Téléphone : +49 (0) 2871 / 2550-0

**· 1.4 Numéro d'appel d'urgence**

Gift-Informationszentrum Nord, Göttingen  
Poison Information Center, Göttingen  
Tel.: +49 (0)551 19240  
(seulement en allemand et anglais)

**RUBRIQUE 2: Identification des dangers****· 2.1 Classification de la substance ou du mélange****· Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008**

Le produit n'est pas classifié selon le règlement CLP.

**· 2.2 Éléments d'étiquetage****· Etiquetage selon le règlement (CE) n° 1272/2008 néant**

(suite page 2)

# Fiche de données de sécurité

## selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 16.11.2023

Révision: 16.11.2023

Numéro de version 5 (remplace la version 4)

**Nom du produit : REDOCOL Furnitex FA-N**

(suite de la page 1)

- **Pictogrammes de danger** néant
- **Mention d'avertissement** néant
- **Mentions de danger** néant
- **Indications complémentaires :**  
Veuillez vous référer aux autres éléments d'étiquetage de la section 15 de cette fiche de données de sécurité, le cas échéant.  
Contient formaldéhyde. Peut produire une réaction allergique.
- **2.3 Autres dangers**
  - **Résultats des évaluations PBT et vPvB**
    - **PBT** : Non applicable.
    - **vPvB** : Non applicable.
  - **Détermination des propriétés perturbant le système endocrinien**  
Le produit ne contient pas de substances avec des propriétés perturbatrices endocriniennes.

### RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

- **3.2 Mélanges**
  - **Description :**  
Colle.  
Résine de urée-formaldéhyde modifié.

- **Composants contribuant aux dangers :**

CAS: 50-00-0 EINECS: 200-001-8 Numéro index : 605-001-00-5 Reg.nr.: 01-2119488953-20-X	formaldéhyde ☠ Acute Tox. 3, H301; Acute Tox. 3, H311; Acute Tox. 3, H331; ☠ Muta. 2, H341; Carc. 1B, H350; ☠ Skin Corr. 1B, H314; ☠ Skin Sens. 1, H317 Limites de concentration spécifiques: Skin Corr. 1B;H314: C ≥ 25 % Skin Irrit. 2; H315: 5 % ≤ C < 25 % Eye Irrit. 2; H319: 5 % ≤ C < 25 % Skin Sens. 1; H317: C ≥ 0,2 % STOT SE 3; H335: C ≥ 5 %	≥ 0 - < 0,1%
---	---	--------------

### RUBRIQUE 4: Premiers secours

- **4.1 Description des mesures de premiers secours**
  - **Indications générales :** Aucune mesure particulière n'est requise.
  - **après inhalation :** Donner de l'air frais, consulter un médecin en cas de troubles.
  - **après contact avec la peau :**  
En règle générale, le produit n'irrite pas la peau.  
En cas d'irritations de la peau ou d'allergies consulter un médecin.
  - **après contact avec les yeux :**  
Lavage avec de l'eau en écartant les paupières plusieurs minutes.  
En cas de maux persistents consulter un médecin.
  - **après ingestion :** Ne pas faire vomir, demander d'urgence une assistance médicale.
- **4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés**  
Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires**  
Pas d'autres informations importantes disponibles.

FR

(suite page 3)

## Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 16.11.2023

Révision: 16.11.2023

Numéro de version 5 (remplace la version 4)

**Nom du produit : REDOCOL Furnitex FA-N**

(suite de la page 2)

### RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

- **5.1 Moyens d'extinction**
  - **Moyens d'extinction :**  
Poudre d'extinction, mousse ou eau pulvérisée. Combattre les foyers importants par de l'eau pulvérisée ou de la mousse résistant à l'alcool.
- **5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange**  
l'inhalation de vapeurs dues à la combustion peut entraîner des dommages sérieux pour la santé. En cas de combustion incomplète formation de monoxyde de carbone est possible.
- **5.3 Conseils aux pompiers**
  - **Équipement spécial de sécurité :** Porter un appareil de respiration indépendant de l'air ambiant.

### RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

- **6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**  
Veiller à une aération suffisante
- **6.2 Précautions pour la protection de l'environnement**  
Ne pas rejeter dans les canalisations, dans l'eau de ruissellement ni dans les nappes d'eau souterraines
- **6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:**  
Recueillir par moyen mécanique.  
Les déversements de produit doivent être remis dans les conteneurs. Une réutilisation est possible. Compléter par un nettoyage à l'eau.
- **6.4 Référence à d'autres rubriques**  
Afin d'obtenir des informations sur une manipulation sûre, consulter le chapitre 7  
Afin d'obtenir des informations sur les équipements de protection personnels, consulter le chapitre 8  
Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter le chapitre 13

### RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

- **7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**  
Éviter la formation de poussière.  
Les formations de poussière qui ne peuvent être évitées doivent être régulièrement ramassées  
Assurer une aération suffisante.
- **Préventions des incendies et des explosions:**  
La poussière peut former avec l'air un mélange explosif
- **7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris les éventuelles incompatibilités**
  - **Stockage :**
    - **Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage :**  
Stocker frais, sec et protégé du lumière.
    - **Indications concernant le stockage commun :** Non nécessaire
    - **Autres indications sur les conditions de stockage :** néant
- **7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s) :** Pas d'autres informations importantes disponibles.

### RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

- **8.1 Paramètres de contrôle**
  - **Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail :**  
VME: valeur limite de moyenne d'exposition  
VLE: valeur limite d'exposition professionnelle (court terme)  
BOELV: Binding Occupational Exposure Limit Values

(suite page 4)

## Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 16.11.2023

Révision: 16.11.2023

Numéro de version 5 (remplace la version 4)

**Nom du produit : REDOCOL Furnitex FA-N**

(suite de la page 3)

### 50-00-0 formaldéhyde

VLEP (France)	Valeur momentanée: 0,74 mg/m <sup>3</sup> , 0,6 ppm Valeur à long terme: 0,37 0,5* mg/m <sup>3</sup> , 0,3 0,62* ppm C1B, M2,*;jusqu'au 11.07.24 l'embaumement
BOELV (Union Européenne)	Valeur momentanée: 0,74 mg/m <sup>3</sup> , 0,6 ppm Valeur à long terme: 0,37 (0,62)* mg/m <sup>3</sup> , 0,3 (0,5)* ppm Skin sens; *health/funeral/embalming till 11/7/24

#### · DNEL

### 50-00-0 formaldéhyde

Oral	DNEL (consommateur, long terme, systémique)	4,1 mg/kg bw/day (homme)
Dermique	DNEL (travailleur, long terme, systémique)	240 mg/kg bw/day (homme)
	DNEL (consommateur, long terme, systémique)	102 mg/kg bw/day (homme)
Inhalatoire	DNEL (travailleur, long terme, local)	0,037 mg/cm <sup>2</sup> (homme)
	DNEL (consommateur, long terme, local)	0,012 mg/cm <sup>2</sup> (homme)
	DNEL (travailleur, long terme, systémique)	9 mg/m <sup>3</sup> (homme)
	DNEL (consommateur, long terme, systémique)	3,2 mg/m <sup>3</sup> (homme)
	DNEL (travailleur, court terme, local)	0,75 mg/m <sup>3</sup> (homme)
	DNEL (travailleur, long terme, local)	0,375 mg/m <sup>3</sup> (homme)
	DNEL (consommateur, long terme, local)	0,1 mg/m <sup>3</sup> (homme)

#### · Indications complémentaires :

Le présent document s'appuie sur les listes en vigueur au moment de son élaboration.

#### · 8.2 Contrôles de l'exposition

#### · Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

##### · Mesures générales de protection et d'hygiène :

Respecter les mesures de sécurité usuelles pour l'utilisation de produits chimiques.

##### · Protection respiratoire :

Non nécessaire si la pièce dispose d'une bonne ventilation.

En cas de formation de poussière utiliser un filtre respirateur.

##### · Protection des mains :

Les gants sont nécessaire seulement si le contact avec le produit est fréquent et/ou plus long.

Pour éviter des problèmes de peau, réduire le porter des gants au minimum indispensable.

##### · Matériau des gants

Caoutchouc nitrile

Caoutchouc chloroprène

##### · Temps de pénétration du matériau des gants

Pour les substances solides et sèches, une perméation est à exclure. Le temps de passage à travers ce gant de protection n'a donc pas été déterminé.

##### · Protection des yeux/du visage



Lunettes de protection.

## RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

### · 9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

#### · Indications générales.

##### · État physique

solide

##### · Couleur :

blanchâtre

##### · Odeur :

caractéristique

(suite page 5)

# Fiche de données de sécurité

## selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 16.11.2023

Révision: 16.11.2023

Numéro de version 5 (remplace la version 4)

**Nom du produit : REDOCOL Furnitex FA-N**

(suite de la page 4)

· <b>Seuil olfactif:</b>	Non déterminé.
· <b>Point de fusion :</b>	non déterminé
· <b>Point d'ébullition ou point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition</b>	non déterminé
· <b>Inflammabilité</b>	Non déterminé.
· <b>Limites inférieure et supérieure d'explosion</b>	
· <b>inférieure :</b>	Non déterminé.
· <b>supérieure :</b>	Non déterminé.
· <b>Point d'éclair :</b>	Non applicable
· <b>Température de décomposition :</b>	Non déterminé.
· <b>SADT</b>	
· <b>pH</b>	Non applicable.
· <b>Viscosité :</b>	
· <b>Viscosité cinématique</b>	Non applicable.
· <b>dynamique :</b>	Non applicable.
· <b>Solubilité</b>	
· <b>l'eau :</b>	dispersable
· <b>Coefficient de partage n-octanol/eau (valeur log)</b>	Non déterminé.
· <b>Pression de vapeur :</b>	Non applicable.
· <b>Densité et/ou densité relative</b>	
· <b>Densité :</b>	0,65 g/cm <sup>3</sup>
· <b>Densité relative.</b>	Non déterminé.
· <b>Densité de vapeur:</b>	Non applicable.
· <b>Caractéristiques des particules</b>	
Voir point 3.	

· **9.2 Autres informations**

· <b>Aspect:</b>	
· <b>Forme :</b>	poudre
· <b>Indications importantes pour la protection de la santé et de l'environnement ainsi que pour la sécurité.</b>	
· <b>Température d'auto-inflammation</b>	Le produit ne s'enflamme pas spontanément.
· <b>Danger d'explosion :</b>	Le produit n'est pas explosif.
· <b>Modification d'état</b>	
· <b>Vitesse d'évaporation.</b>	Non applicable.

· **Informations concernant les classes de danger physique**

· <b>Substances et mélanges explosibles</b>	néant
· <b>Gaz inflammables</b>	néant
· <b>Aérosols</b>	néant
· <b>Gaz comburants</b>	néant
· <b>Gaz sous pression</b>	néant
· <b>Liquides inflammables</b>	néant
· <b>Matières solides inflammables</b>	néant
· <b>Substances et mélanges autoréactifs</b>	néant
· <b>Liquides pyrophoriques</b>	néant
· <b>Matières solides pyrophoriques</b>	néant
· <b>Matières et mélanges auto-échauffants</b>	néant
· <b>Substances et mélanges qui dégagent des gaz inflammables au contact de l'eau</b>	néant
· <b>Liquides comburants</b>	néant
· <b>Matières solides comburantes</b>	néant
· <b>Peroxydes organiques</b>	néant

(suite page 6)

# Fiche de données de sécurité

## selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 16.11.2023

Révision: 16.11.2023

Numéro de version 5 (remplace la version 4)

**Nom du produit : REDOCOL Furnitex FA-N**

(suite de la page 5)

- |   |       |
|---|-------|
| <b>· Substances ou mélanges corrosifs pour les métaux</b> | néant |
| <b>· Explosibles désensibilisés</b>                       | néant |

### RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

- **10.1 Réactivité** : Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **10.2 Stabilité chimique**
  - **Décomposition thermique / conditions à éviter** :  
Pas de décomposition en cas d'usage conforme aux spécifications.
- **10.3 Possibilité de réactions dangereuses** Aucune réaction dangereuse connue
- **10.4 Conditions à éviter** : Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **10.5 Matières incompatibles** : Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **10.6 Produits de décomposition dangereux** :  
Aucun, en cas d'utilisation conforme aux instructions d'utilisation et de stockage de la spécification du produit.

### RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

- **11.1 Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008**

- **Toxicité aiguë** :  
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

- **Valeurs LD/LC50 déterminantes pour la classification** :

#### 50-00-0 formaldéhyde

Oral	LD50	460 mg/kg (rat) (OECD 401)
------	------	----------------------------

- **de la peau** :  
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- **des yeux** :  
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- **Sensibilisation** :  
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- **Mutagenicité sur les cellules germinales**  
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- **Cancérogénicité** :  
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- **Toxicité pour la reproduction**  
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- **Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) - exposition unique**  
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- **Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) - exposition répétée**  
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- **Danger par aspiration**  
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

- **11.2 Informations sur les autres dangers**

- **Propriétés perturbant le système endocrinien**

Aucun des composants n'est compris.
-------------------------------------

FR

(suite page 7)

# Fiche de données de sécurité

## selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 16.11.2023

Révision: 16.11.2023

Numéro de version 5 (remplace la version 4)

**Nom du produit : REDOCOL Furnitex FA-N**

(suite de la page 6)

### RUBRIQUE 12: Informations écologiques

#### · 12.1 Toxicité

##### · Toxicité aquatique :

<b>50-00-0 formaldéhyde</b>
-----------------------------

EC50	5,8 mg/l/48h (Daphnia magna)
------	------------------------------

- **12.2 Persistance et dégradabilité** : Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **Autres indications** : Aucune donnée relative à la préparation n'est disponible.
- **12.3 Potentiel de bioaccumulation** : Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **12.4 Mobilité dans le sol** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB**
  - **PBT** : Non applicable.
  - **vPvB** : Non applicable.
- **12.6 Propriétés perturbant le système endocrinien**  
Le produit ne contient pas de substances avec des propriétés perturbatrices endocriniennes.
- **12.7 Autres effets néfastes**
  - **Autres indications écologiques** :
    - **Indications générales** :  
Ne pas laisser le produit, non dilué ou en grande quantité, pénétrer dans la nappe phréatique, les eaux ou les canalisations.

### RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

#### · 13.1 Méthodes de traitement des déchets

##### · Recommandation :

Ne doit pas être évacué avec les ordures ménagères. Ne pas laisser pénétrer dans les égouts.  
Le choix des codes issus de la nomenclature européenne des déchets listé ci-après est basé sur l'utilisation prévue du produit.

##### · Catalogue européen des déchets

08 00 00	DÉCHETS PROVENANT DE LA FABRICATION, DE LA FORMULATION, DE LA DISTRIBUTION ET DE L'UTILISATION (FFDU) DE PRODUITS DE REVÊTEMENT (PEINTURES, VERNIS ET ÉMAUX VITRIFIÉS), MASTICS ET ENCRE D'IMPRESSION
08 04 00	déchets provenant de la FFDU de colles et mastics (y compris produits d'étanchéité)
08 04 10	déchets de colles et mastics autres que ceux visés à la rubrique 08 04 09

##### · Emballages non nettoyés :

##### · Recommandation :

L'emballage doit être évacué conformément à l'ordonnance sur les emballages.  
Les emballages non contaminés peuvent faire l'objet d'un recyclage.  
Les emballages ne pouvant pas être nettoyés doivent être évacués de même manière que le produit.

### RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

#### · 14.1 Numéro ONU ou numéro d'identification

· DOT, ADR/RID, ADN, IMDG, IATA	néant
---------------------------------	-------

#### · 14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU

· DOT, ADR/RID, ADN, IMDG, IATA	néant
---------------------------------	-------

(suite page 8)

# Fiche de données de sécurité

## selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 16.11.2023

Révision: 16.11.2023

Numéro de version 5 (remplace la version 4)

**Nom du produit : REDOCOL Furnitex FA-N**

(suite de la page 7)

· <b>14.3 Classe(s) de danger pour le transport</b>	
· <b>DOT, ADR/RID, ADN, IMDG, IATA</b>	
· <b>Classe</b>	néant
· <b>14.4 Groupe d'emballage</b>	
· <b>DOT, ADR/RID, IMDG, IATA</b>	néant
· <b>14.5 Dangers pour l'environnement</b>	Non applicable.
· <b>14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur</b>	Non applicable.
· <b>14.7 Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI</b>	Non applicable.
· <b>Indications complémentaires de transport :</b>	Pas de produit dangereux d'après les dispositions ci - dessus
· <b>"Règlement type" de l'ONU:</b>	néant

### RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

· **15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement**

· **Directive 2012/18/UE**

· **Substances dangereuses désignées - ANNEXE I** Aucun des composants n'est compris.

· **RÈGLEMENT (CE) N° 1907/2006 ANNEXE XVII**

Compte tenu de l'utilisation prévue, telle qu'indiquée dans la section 1, les rubriques pertinentes de l'annexe XVII sont remplies.

Conditions de limitation: 72

· **Directive 2011/65/UE relative à la limitation de l'utilisation de certaines substances dangereuses dans les équipements électriques et électroniques – Annexe II**

Aucun des composants n'est compris.

· **RÈGLEMENT (UE) 2019/1148**

· **Annexe I - PRÉCURSEURS D'EXPLOSIFS FAISANT L'OBJET DE RESTRICTIONS (Valeur limite maximale aux fins de l'octroi d'une licence en vertu de l'article 5, paragraphe 3)**

Aucun des composants n'est compris.

· **Annexe II - PRÉCURSEURS D'EXPLOSIFS DEVANT FAIRE L'OBJET D'UN SIGNALLEMENT**

Aucun des composants n'est compris.

· **Règlement (CE) n° 273/2004 relatif aux précurseurs de drogues**

Aucun des composants n'est compris.

· **Règlement (CE) n° 111/2005 fixant des règles pour la surveillance du commerce des précurseurs des drogues entre la Communauté et les pays tiers**

Aucun des composants n'est compris.

· **Prescriptions nationales :**

· **Classe de pollution des eaux :**

· **Substances extrêmement préoccupantes (SVHC) selon REACH, article 57**

Aucun des composants n'est compris.

(suite page 9)

# Fiche de données de sécurité

## selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 16.11.2023

Révision: 16.11.2023

Numéro de version 5 (remplace la version 4)

**Nom du produit : REDOCOL Furnitex FA-N**

(suite de la page 8)

· **15.2 Évaluation de la sécurité chimique:**

Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée.

### RUBRIQUE 16: Autres informations

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel. Cette fiche de données de sécurité est conforme aux exigences des règlements (UE) 2015/830 et 2020/878 pour l'adaptation de l'annexe II du règlement (CE) 1907/2006.

· **Phrases importantes**

- H301 Toxique en cas d'ingestion.
- H311 Toxique par contact cutané.
- H314 Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.
- H315 Provoque une irritation cutanée.
- H317 Peut provoquer une allergie cutanée.
- H319 Provoque une sévère irritation des yeux.
- H331 Toxique par inhalation.
- H335 Peut irriter les voies respiratoires.
- H341 Susceptible d'induire des anomalies génétiques.
- H350 Peut provoquer le cancer.

· **Service établissant la fiche technique :**

- **DEKRA** Elaboration de la Fiche de données de sécurité:  
 DEKRA Assurance Services GmbH, Hanomagstr. 12, D-30449 Hanovre, Allemagne,  
 Tél.: (+49) 511 42079 - 0, reach@dekra.com.

© DEKRA Assurance Services GmbH. Aucune modification de ce document sans autorisation expresse écrite de DEKRA Assurance Services GmbH.

· **Numéro de la version précédente: 4**

· **Acronymes et abréviations:**

- ADR: Accord relatif au transport international des marchandises dangereuses par route
- IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods
- DOT: US Department of Transportation
- IATA: International Air Transport Association
- GHS: Globally Harmonised System of Classification and Labelling of Chemicals
- EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances
- ELINCS: European List of Notified Chemical Substances
- CAS: Chemical Abstracts Service (division of the American Chemical Society)
- DNEL: Derived No-Effect Level (REACH)
- LC50: Lethal concentration, 50 percent
- LD50: Lethal dose, 50 percent
- PBT: Persistent, Bioaccumulative and Toxic
- SVHC: Substances of Very High Concern
- vPvB: very Persistent and very Bioaccumulative
- Acute Tox. 3: Toxicité aiguë – Catégorie 3
- Skin Corr. 1B: Corrosion cutanée/irritation cutanée – Catégorie 1B
- Skin Sens. 1: Sensibilisation cutanée – Catégorie 1
- Muta. 2: Mutagénicité sur les cellules germinales – Catégorie 2
- Carc. 1B: Cancérogénicité – Catégorie 1B

· \* **Données modifiées par rapport à la version précédente**